



Bulletin d'information du SNITPECT-FO

3 février 2014

***L'équipe du SNITPECT-FO vous adresse ses meilleurs vœux pour
l'année 2014.
Des travaux à suivre et des défis à relever avec vous !***

***Pour recevoir chaque jour les nouveaux articles du site, suis l'actualité par flux
RSS ! <http://www.snitpect.fr/Comment-s-abonner-aux-flux-rss-du>***

Cahier des revendications du SNITPECT-FO pour 2014

Les 113 délégués des sections du SNITPECT-FO réunis les 5 et 6 décembre 2013 à Paris, à l'occasion de leur Congrès annuel, ont adopté 9 motions constituant **[le cahier des revendications du SNITPECT](#)**.

Réorganisation de services

CEREMA

Premier flash dédié à la naissance de l'établissement public au 1^{er} janvier 2014 : [flash CEREMA n°11](#)

[La liste des représentants CEREMA - FO](#) pour l'année 2014 a été adressée le 20 janvier au DG.

Plusieurs décrets et arrêtés ont été pris pour l'organisation et le fonctionnement : [le décret de création](#), [arrêté de nomination](#) du DG, [délégations de signature](#) pour la gestion des personnels.

VNF

Pour toutes les questions concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, contactez un des représentants FO du CHSCT concerné : [Représentants FO en CHSCT locaux et Central](#)

Politique de recrutement : le 10 décembre 2013, le DG de VNF choisit de retenir le principe de fongibilité des postes privés et publics. FO dénonce un dispositif qui ne garantit pas des règles de gestion équitables et qui risque de soumettre les personnels en recherche de mobilité à des décisions opaques voire arbitraires. [Compte-rendu et suite de la réunion du 10 décembre 2013 avec le DG](#).

Avenir des missions

Nouvelles économies sur les dépenses publiques – sacrifice des services publics :

Nos ministères METL / MEDDE seront-ils une fois de plus les premiers visés et les premiers à accompagner le mouvement? Lis le [communiqué de la FGF-FO](#).



Bulletin d'information du SNITPECT-FO

République française : une et indivisible !

Un acte III de décentralisation qui vise « une république des territoires » avec fusions de régions, suppressions de départements, regroupements forcés de communes : lis le [Communiqué FO](#)

La note du 4 décembre 2013 des ministres de l'économie et du budget désigne **le préfet de région** comme responsable de BOP (budget opérationnel de programmes) de tous les BOP territoriaux.

[Communiqué FO et Note du 4 décembre 2013](#) Vers une régionalisation de l'emploi public ?!

DDI : En direct du Comité technique du 16 janvier 2014

Retrouve [la déclaration préalable](#) qui fait le bilan des réponses apportées en 2013 aux attentes des agents sur leurs missions et les parcours professionnels... Force Ouvrière alerte le SGG sur l'importance de conforter les DDI en matière de gestion de crise : voir [le témoignage de notre camarade Cédric Peinturier](#) .

Lis le [compte-rendu FO](#) du CT DDI du 16 janvier 2014.

Comité de suivi des réformes ADS-ATESAT : 1ère réunion le 21 janvier 2014

La Fédération FEETS-FO ne s'inscrit dans une démarche d'accompagnement aveugle, alors que la réforme a commencé depuis plusieurs années et que des agents ont déjà été impactés. Retrouve les exigences de FO dans [la déclaration préalable et le communiqué FO](#) .

Dans un article en ligne du 15 janvier 2014, Laurent Janvier décrypte pour la **Gazette des Communes** le processus en cours : « *On a trois catégories d'agents : ceux qui sont attachés au fond de leur mission, et qui sont dans des unités territoriales des DDT, pourront souhaiter intégrer une collectivité. D'autres restent attachés au service de l'Etat, l'enjeu va alors être de leur donner une visibilité sur leur avenir. Enfin, les agents proches de la retraite, qui n'intéresseront pas les collectivités et auront du mal à se repositionner en interne.*»

DIR : l'Etat continue à privatiser les services publics

Retrouve [tous les éléments](#) pour comprendre la réaction des syndicats à la présentation faite le 15 janvier 2014 d'un nouveau « plan de relance autoroutier ».

Gestion du corps

Mesures catégorielles 2014 : 1er round le 28 janvier

Pour les ITPE, les mesures sont largement insuffisantes ! [Lire le détail](#).

Refonte des textes réglementaires relatifs à la Prime de Service et rendement (PSR) :

Lors du groupe d'échanges du 19 décembre 2013, le SNITPECT6FO a exprimé toutes ses réserves. [Compte-rendu et lettre du SG du SNITPECT-FO au DRH du MEDDE](#)

Gestion centralisée des paies :

La DRH poursuit les opérations de centralisation de la paie des catégories A employés par les MEDDE/METL : [modalités de gestion et les articles du SNITPECT-FO dédiés](#)

Pour tout problème de paie, le premier contact reste ton bureau RH de proximité, mais n'hésite pas à faire appel au SNITPECT-FO si le problème n'est pas résolu.



Bulletin d'information du SNITPECT-FO

Retards et erreurs de paye :

Le SNITPECT-FO [interpelle la sous-direction GAP](#) (gestion administrative de la paye).

Remboursement des frais de déplacement des agents en DDI

Le projet d'arrêté fixant les modalités de règlement des frais de déplacement dégrade la situation des agents. Les quatre fédérations FO écrivent au SGG pour qu'il corrige son projet d'arrêté.

La FGF-FO interpelle également la ministre de la réforme de l'Etat et de la fonction publique sur la question des frais de déplacement : [Lettre FO DDI au SGG](#) et [Lettre FGF-FO à MERFP](#)

Retraites : loi du 20 janvier 2014

[Ce que ça change pour les ITPE](#), dès la fiche de paye de janvier 2014 !

Entretiens Professionnels : la campagne 2014 est lancée

Les comptes-rendus doivent être notifiés le 28 mars 2014 au plus tard : [note de gestion](#) du MEDDE.

A relire absolument : les **conseils des élus à la CAP** !

Commission Administrative Paritaire – CAP des ITPE 2014 : [consulte l'agenda](#)

Vie syndicale

CHSCT ministériel des 18 décembre 2013 et 29 janvier 2014 : analyse des bilans HS 2012

Les nombreux bilans et rapports font converger les experts du CHSCT-M vers ce que FO dénonce depuis des années. Lis le [compte-rendu](#) de la session du 29 janvier.

CTM du 19 décembre 2013 : Agence Française pour la Biodiversité

Un seul point à l'ordre du jour mais quel point !

[Déclaration préalable de FO et compte-rendu du CTM du 19 décembre 2013](#)

Formation syndicale

Les inscriptions pour la session des 10 et 11 février sont terminées.

Rendez-vous à la prochaine session organisée les 29 et 30 septembre 2014 !

Adhésion au SNITPECT-FO

Pour soutenir les combats du SNITPECT-FO (défense individuelle, avancées statutaires, portage de dossiers transversaux aux niveaux ministériels et interministériels...), nous avons besoin de conserver notre indépendance. Elle passe par chacun de ses adhérents.

Pense à toi, pense à ton syndicat, LE syndicat des ITPE! Lien [Pour adhérer](#)

Les cotisations sont à régler auprès du trésorier de section. En cas de difficulté, merci de contacter la permanence à l'adresse snitpect@snitpect.fr ou au téléphone 01 42 72 45 24.

Gardons le cap !